

DOUBLE AGRESSION

Mais aussi menaces de mort, insultes...

Vendredi 28 juin 2024

8H15 ce matin, un détenu âgé de 50 ans, prévenu dans une affaire criminelle s'agite, il exige de se rendre au sport alors qu'il n'est pas prévu sur la liste des personnes autorisées.

Les insultes et les menaces pleuvent : « Fils de pute, je vais t'enculer toi et tes collègues, niques ta mère, si vous vous en prenez à l'un de nous, nous allons vous tomber dessus, je vais vous enfermer dans le bureau et vous tuer, Tu fais ton beau parce que tu as l'uniforme...»

Le détenu s'approche d'un surveillant, lui assène un coup de pied au niveau du bras, puis il réitère son geste en agressant de la même manière la monitrice de sport et n'hésite pas à la bousculer.

L'alarme est déclenchée, les renforts arrivent, le détenu est maîtrisé puis placé préventivement en cellule disciplinaire.

Cette double agression intervient dans un contexte de manque de personnel mais aussi de surpopulation carcérale record. Une ambiance de travail étouffante pour le personnel.

La température monte en détention, nous ne sommes pas au bout de nos peines avec l'arrivée des premières chaleurs.

Nos deux collègues blessés sont actuellement aux urgences, nous attendons des nouvelles de leur état de santé. Un officier victime lui aussi d'insultes et de menaces se joindra à eux pour déposer plainte.

L'UFAP UNSa Justice souhaite la plus grande fermeté au travers de la sanction disciplinaire et les suites pénales à venir. Un message fort doit être adressé aux individus tentés par des actions violentes.

Un transfert de l'agresseur du jour serait également le bienvenu.